Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 68 (1997)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Assemblée générale 1997 : riche programme d'activité 2

L'asile dans les cantons de Berne et du Jura : deux modèles d'accueil des requérants

150 ans des chemins de fer suisses : le rail bouge depuis 1847



3

9

par Jean-Paul Bovée, secrétaire général de l'ADIJ

- grâce aux enseignements tirés de la comptabilité analytique, identification des activités les plus rentables (à développer), de celles pour lesquelles il sera nécessaire de trouver des partenaires et, le cas échéant, de celles qu'il faudra abandonner;
- organisation de 6 à 8 manifestations destinées au grand public ou à des publics professionnels et spécialisés ;
- développement des prestations à l'intention des communes ;

Assemblée générale 1997

Riche programme d'activité

Le programme de l'exercice écoulé a été réalisé, en tenant compte notamment des critères suivants :

- recherche systématique de l'équilibre financier ;
- promotion de l'association;
- mise en place d'une comptabilité analytique ;
- évaluation de chaque type d'activité selon son rendement, mais aussi d'après son importance pour l'association.

Suite aux premiers résultats livrés par la comptabilité analytique mise en place cette année, la Direction a pu entamer une réflexion en profondeur concernant le redimensionnement des activités et prendre des décisions en vue d'équilibrer les comptes non seulement en 1997, mais durant les années à venir.

Les commissions ont contribué à l'éditions de nombreux dossiers dans le bulletin et ont mis sur pied huit manifestations publiques.

Le programme d'activité adopté par l'assemblée générale du 27 mai dernier répond également aux nouvelles conditions financières dans lesquelles évolue notre association.

L'accent sera mis sur les aspects suivants :

- promotion de l'association en vue d'augmenter le nombre de membres individuels;
- accroissement de la rentabilité des activités associatives (adaptation des tarifs de participation aux manifestations, promotion, recherche de soutiens et de sponsoring);

- programme d'édition habituel de nos publications.

L'objectif général visé est de maintenir une ligne stricte sur le plan financier afin de rétablir l'équilibre global, tout en continuant toutefois d'assumer correctement le rôle de notre association au service de la région.

La Direction et le secrétariat ont prévu de déployer leurs activités dans les principaux domaines suivants :

- 1) Poursuite des contacts avec les autres associations jurassiennes, afin d'atteindre les objectifs fixés :
- mettre en place un site sur Internet visant à échanger des informations ;
- déterminer, coordonner et proposer l'apport des associations au projet Expo 2001;
- réaliser d'autres projets communs éventuels.
- 2) Développement des prestations à l'intention des communes. Près d'une centaine de communes étant membres de l'association, nous entendons développer encore nos prestations à leur égard. La gestion des affaires communales devient de plus en plus complexe, et nous étudions la possibilité d'organiser des cours de formation à l'intention de leurs responsables, en collaboration avec différents partenaires (IDHEAP, services des communes des cantons de Berne et du Jura, etc.). Ces cours pourraient porter par exemple sur les aspects suivants : résoudre les conflits, diriger une équipe, motiver les collaborateurs, organiser la collaboration entre petites communes.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1 tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39 E-Mail : adij@bluewin.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique 68° année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.—
Prix de ce numéro : Fr. 14.—

(Suite p. 14)